



Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise

Consultation – Fabrication Transport et Pose d'Etagères pour
l'aménagement du Fichier Consulaire de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat des Vosges

Cahier des Charges

1. Présentation :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges doit transférer l'ensemble des dossiers de son fichier consulaire actuellement gérés au Répertoire des Métiers soit 105 mètres linéaires dans ses nouveaux locaux à la Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise 22, Rue Léo Valentin – Zone de la Voivre – 88000 EPINAL.

2. Descriptif

Fabrication, transport et pose d'étagères d'une capacité de 105 mètres linéaires dans une pièce appelé « fichier consulaire » avec une surface au sol de 12,93 m² (3,86 m. x 3,35 m.) et une hauteur de 2,50 m.

Description des étagères : installées dans le « fichier consulaire » lesdites étagères contiennent à minima 105 mètres linéaires de dossiers suspendus (dimension standard).

Entre les étagères ou rangements une aire de circulation au sol de 70 centimètres minimum est à réserver pour faciliter la circulation des agents dans le local.

Un système de rail ou une autre solution sera proposé sous chaque étagère pour permettre la suspension des dossiers entreprises.

3. Délais

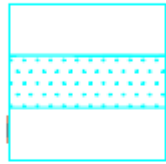
La pose des étagères sera réalisé entre le 15 et le 24 janvier 2011. Le local « fichier consulaire » devra impérativement être aménagé pour le 24 janvier 2011 au plus tard, date de transfert des dossiers du fichier consulaire vers la Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise.

4. Envoi des propositions

Les propositions doivent être adressées en double exemplaire sous forme d'un devis + plan d'aménagement avant le 4 janvier 2011 à
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges
A l'attention de Jean-Charles MATHIOT
Secrétaire Général Adjoint
24, Rue Boulay de la Meurthe, BP1 – 88001 EPINAL CEDEX

Pour toutes précisions, vous pouvez vous adresser à M. Jean-Charles MATHIOT

FICHER CONSULAIRE



porte A1

